

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 366 17 juin 1976
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Abravanel
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Pierre Moor
Victor Ruffly

366

Domaine public

Trois milliards de matraquage

Dans une récente chronique, le Stylobille (« Voix ouvrière ») s'indignait des dépenses faites en Suisse pour la publicité sous toutes ses formes, classiques (presse, ciné-TV) ou autres (affichage, prospectus, vitrines, expositions).

Citant la « Schweizerische Handelszeitung », A. Muret avançait la somme de 2,5 milliards de francs pour l'année écoulée ; or ce montant semble nettement sous-évalué selon les professionnels, qui le citent pour l'année 1973 et ont annoncé depuis lors une croissance qui nous mène tout près des trois milliards par an.

En d'autres termes, la « charge publicitaire » supportée en une année par chaque habitant de notre pays atteint les 450 francs, ce qui nous vaut une flatteuse deuxième position (derrière les Etats-Unis) au classement mondial du matraquage publicitaire par tête de pipe.

La récession n'a pas frappé trop durement le secteur publicitaire dont les recettes globales ont toutefois — légèrement — diminué l'an dernier pour la première fois de mémoire de publiciste. Deux des six plus grandes agences sont même parvenues à augmenter la somme des budgets et mandats qui leur sont confiés (voir ci-dessous). Du côté des gros annonceurs, on note des changements très significatifs, tel le déclin relatif de la publicité pour les articles de marque (produits

DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Courrier : Printemps chinois 1976 ; p. 3 : A la lanterne — Petite question à la BNS ; p. 4 : Une politique économique pour Genève ; p. 5 : Procès Nestlé : six ans de lutte — Une manche pour les locataires ; p. 6 : Point de vue ; p. 7 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz — Dans les kiosques alémaniques ; p. 8 : Schwarzenbach et ses disciples.

alimentaires, de nettoyage, etc.) au profit de la publicité faite par et pour les grands distributeurs et leurs marques de commerce : le budget publicitaire de ces maisons (Migros, Coop, Usego, Denner, etc.), qui disposent elles-mêmes de services de publicité plus ou moins étoffés a passé de 80 à 14,5 millions de francs au cours de la seule année 1975 et pour les seuls média classiques (quotidiens surtout).

Ce ne sont évidemment pas des opérations du type « produits libres », lancés à grand fracas par Carrefour pour la modique somme de 26 millions de francs français, qui vont renverser la tendance.

QUI VOUS CONDITIONNE, POUR QUOI ?

Les principales agences et quelques-uns de leurs clients :

— Gisler & Gisler, Zurich (budgets administrés en 1975 : 37,5 mios fr. ; — 10,7 %) : Feldschlösschen, Thomi & Frank, Union centrale des producteurs de lait, Union fruitière suisse (jus de pomme), Reynolds cigarettes, Patria assurances, UBS (partiellement), Air Canada.

— Dr Rudolf Farner, Zurich (36,7 mios fr. ; — 9,8 %) : Nestlé (Maggi, Lorso, Nescafé, etc.), Philip Morris (Brunette), Altstadt assurances, Voyages Kuoni, Loftleidir Airlines.

— Advico-Delpire, Zurich (35,9 mios fr. ; + 0,8 %) : Galactina, Kodak, Shell, Citroën (Suisse), Union des banquiers suisses, La Suisse assurances, El Al, Ethiopian Airlines.

— GGK, Bâle (35,9 mios fr. ; + 2,6 %) : Philips, IBM Suisse, SBS, Bâloise Assurances, Moevenpick, Swissair.

— Adolf Wirz, Zurich (32,1 mios fr. ; — 8 %) : Coca Cola, Therma, Toyota, NZZ, Union des compagnies d'assurances, American Express, TWA, British Airways, Avis Rent-a-Car.

— Wiener Deville & Wälchli, Zurich (29,5 mios fr. ; — 9,2 %) : Usego, BAT (MaryLong, etc.), Braun, British Leyland (Austin, Morris, etc.), Banque J. Bär, Helvetia Assurances, Herz Rent-a-Car.

Printemps chinois 1976: le revers de la médaille

La publication, dans les colonnes de « *Domaine public* », des « choses vues » par Philippe Abravanel au cours d'un récent voyage en Chine a provoqué un débat parmi les lecteurs, sur deux points au moins :

— était-il judicieux d'abandonner pour l'occasion la ligne de conduite rédactionnelle du journal, jusqu'ici fondée sur une réflexion à propos de l'actualité nationale ?

— tout « reportage » en Chine n'est-il pas suspect par définition, vu le monopole de l'information officielle, vu la difficulté, voire l'impossibilité des contacts entre les « voyageurs » et les autochtones ?

Un lecteur nous écrit même à ce sujet :

« DP n'a jamais rien publié d'aussi contraire à sa raison d'être que le deuxième article sur la Chine (DP 363 : « Une leçon d'urbanisme »). « *Doubler* » un organe officiel, « *Chine en construction* » (mais sans les photos en couleurs, ni le papier glacé) et se faire l'écho de vérités tout of-

ficielles sur l'urbanisme me semble un exploit peu banal.

» Ainsi DP entre à son tour dans ce concert unanime où ex-ministres gaullistes ou CDU, ex-conseiller fédéraux radicaux, correspondant du « *Monde* » (le précédent) ou maoïstes patentés se bousculent et se font des frissons (quel plaisir de faire la nique à Marchais et à Vincent) en chantant les exploits du régime maoïste alors qu'ils suivent mot à mot la partition officielle.

» Que pourraient-ils dire d'autre, protégés qu'ils sont de tout point de vue personnel ou critique par leur ignorance de la Chine, de la langue chinoise et l'impossibilité de toute rencontre spontanée.

» A ceux qui souhaitent lire autre chose, signalons l'ouvrage de Simon Leys : « *Ombres chinoises* », où esprit libertaire, amour et connaissance de la Chine se conjuguent dans un style éblouissant. »

Le débat est ouvert. Qu'en pensez-vous ? Pour l'instant, avant que Philippe Abravanel ne réponde lui-même, quelques lignes de Simon Leys.¹

¹ Auteur des « *Habits neufs du président Mao* » (Champ libre 1971). « *Ombres chinoises* » coll. 10/18) est le « résultat d'un séjour de six mois » en Chine en 1972.

étrangers. » Simon Leys annonce dès l'abord la couleur !

Et de prévenir ensuite : « Strictement coupé de la seule réalité qui importe — la vie quotidienne du peuple chinois — l'étranger qui veut traiter « de la Chine » n'a guère que deux possibilités : soit recopier les slogans officiels (qui lui sont fournis tantôt oralement au cours d'« interviews », tantôt par écrit dans des fascicules de propagande mis gracieusement à sa disposition en douze langues), soit glaner désespérément par lui-même toutes les miettes de cette réalité qu'on lui dérobe, et coudre ensemble vaille que vaille un lot de petites vignettes disparates. » (p. 9)

Quelques exemples des vignettes de Simon Leys ?

L'accueil des étrangers en Chine. « Les autorités maoïstes ont effectué un étrange prodige ; à l'usage des étrangers, elles ont réussi à réduire la Chine — cet univers immense et divers qu'une vie entière ne suffirait pas pour explorer, ne fût-ce que superficiellement — aux dimensions étriquées et routinières d'un même petit circuit invariable. Sur les centaines de villes que compte la Chine, il n'en est guère plus d'une douzaine qui soient ordinairement ouvertes aux étrangers ; dans chacune de ces villes, tous les étrangers se retrouvent inmanquablement parqués dans le même hôtel, en général un palace aux proportions de forteresse, situé au milieu d'un vaste jardin fleuri, dans une banlieue lointaine. » (p. 15)

On cherche...

Une confidence à Tien-Tsin. « La seule confidence humaine que j'ai recueillie à Tien-Tsin, c'est un mur qui me l'a faite : il s'agissait d'une petite affiche stencilée, due à une initiative privée et collée près d'un arrêt d'autobus. Le signataire, un technicien originaire de Tien-Tsin, employé dans une usine à Sian, à plus de mille kilomètres de sa famille, cherchait à savoir s'il n'y aurait pas par hasard à Tien-Tsin un technicien originaire de Sian, de qualification égale, travaillant dans des conditions semblables et désireux d'échanger son poste avec lui ; il souhaitait de façon pressante pouvoir arranger un tel échange car « le fait d'être éloigné en permanence de sa femme et de ses petits enfants l'affectait mentalement d'une façon qui entravait le plein développement de son enthousiasme révolutionnaire au service de l'édification socialiste. » (p. 103)

Les fonctionnaires et les nouvelles classes sociales. « La « Révolution culturelle » est hypocritement venue masquer certaines des formes les plus extérieures de ces stratifications de castes, mais sans toutefois en altérer la substance. C'est ainsi que, dans les chemins de fer, *nominalement* on a supprimé les mentions de première, seconde et troisième classes, et on y a substitué les appella-

« Ombres chinoises »

« En fait, je n'ai nullement l'intention de mettre question les accomplissements du régime maoïste (de Liu Shao-ch'i. Réd.) qui, même s'ils n'ont pas toujours le caractère révolutionnaire que lui prêtent ses thuriféraires occidentaux, n'en sont pas moins considérables dans divers domaines » (...) « Pour ma part, le seul avantage que m'ont procuré le connaissance de la langue et une assez longue expérience antérieure de la vie chinoise a été de mieux mesurer la rigoureuse efficacité avec laquelle les autorités maoïstes sont arrivées maintenant à prévenir tout contact humain spontané, tant soit peu prolongé, entre la population et les

tions de places « assises-dures » (ying tsuo), « couchées-dures » (ying wo) et « couchées-molles » (juan wo), qui coïncident très exactement avec les trois classes d'antan et, comme elles, présentent une échelle de prix variant du simple au triple. » Les insignes extérieurs des grades ont presque disparu dans l'armée : ils ont été remplacés uniformément par une vareuse à quatre poches pour les officiers, et à deux poches pour les simples soldats. Ainsi donc un colonel qui voyage en première classe des chemins de fer, n'est plus maintenant qu'un militaire à quatre poches voyageant en « couchées-molles » — avec un militaire à deux poches pour lui porter respectueusement sa valise. En ville, on distinguera encore parmi les militaires à quatre poches, en ordre croissant d'importance, ceux qui ont droit à une jeep, ceux qui circulent en limousine-noire-à-petits-rideaux, et ceux qui circulent en limousine-noire-à-petits-rideaux-précédée-d'une-jeep.

» En plus des signes visibles de leur dignité hiérarchique (auxquels ils sont farouchement attachés, car l'absence de ces signes serait aussitôt interprétée comme un indice certain de disgrâce), les mandarins jouissent d'avantages matériels rigide-ment dosés en fonction de l'échelon qu'ils occupent. » (p. 174)

Le poids des humbles

La « permanence » chinoise. « Les gens. La classe dirigeante peut les manœuvrer avec cynisme, mais ils restent son seul capital. Si à travers toutes les imbéciles cruautés de la politique, la Chine demeure malgré tout fidèle à elle-même, subtile, humaine, si quintessentiellement *civilisée*, c'est à eux qu'elle de doit. Ce sont eux, les humbles, les anonymes, les sans-grade, qui, malgré les bureaucrates, assurent la permanence chinoise, et nous interdisent de désespérer de l'avenir : ils ont enterré vingt dynasties, ils survivront bien à celle-ci. Eux n'ont pas changé. Comme d'habitude, ils sont patients, ils ne sont pas pressés ; ils en savent tellement plus long que ceux qui les gouvernent ! » (p. 274)

A la lanterne

M. Jacques Desmeules, directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité, engage, par l'offensive et par l'ironie, son bon combat pour l'énergie nucléaire. L'assemblée générale de la société qu'il préside est son terrain favorable et favori pour cet exercice.

Dans son exposé, il passe en revue les autres sources de production d'énergie. Pour lui, ce n'est que poésie. L'énergie éolienne, du vent. L'énergie solaire, plaisanterie de gamin qui, avec un miroir, « fait la rate » au voisin. Le méthane tiré du fumier est champêtre, mais mal adapté aux besoins urbains. Convaincu, un des rédacteurs, ou plutôt une des lampes à huile de « La Nouvelle Revue de Lausanne », a pu affirmer que, par rapport au nucléaire, rien ne résiste : même pas l'huile de coude !

Admettons, c'est une hypothèse de discussion, que les besoins en énergie soient appelés à croître. Admettons encore que ces besoins ne puissent pas être couverts par les énergies « poétiques ». Faut-il pour autant s'en désintéresser ? Non, et pour plusieurs raisons !

— Même si c'est peu, cet apport est mieux que rien. Pourquoi le négliger ?

Obsession paralysante

— Dans aucune discipline il n'est sage de bloquer la recherche sur une seule voie. C'est l'erreur que commettent aujourd'hui les électriciens, obsédés par l'enjeu nucléaire. Au lieu de prendre la tête avec enthousiasme de toutes les recherches d'énergie, ils ironisent dans la crainte que les arbres des moyens auxiliaires cachent la forêt du besoin nucléaire. C'est un grippage intellectuel, un péché contre l'esprit scientifique et même industriel.

Pour le tiers monde

— L'intérêt de toute recherche permettant de mettre en valeur et d'exploiter des ressources di-

versifiées d'énergie est de créer des techniques qui pourraient selon les circonstances être utiles aux pays du tiers monde. Le nucléaire, sans compter les risques de déviation militaire, exige une très haute technologie ; il maintient les pays pauvres en situation de dépendance. L'invention orientée vers d'autres voies serait peut-être, encore, de haute technologie, mais d'une technologie sans gigantisme, donc adaptable, pouvant être décentralisée.

Autant de raisons qui ne se prêtent pas à l'ironie facile, laquelle est de l'énergie de pet de lapin.

Petite question à la BNS

La Banque Nationale Suisse est décidée, tout en maintenant le flottement du franc suisse, à défendre notre monnaie, sans aggraver l'inflation.

Dès lors se déroulent les opérations suivantes : — la Banque achète, massivement s'il le faut, des dollars et des deutschmark et donne des francs suisses en échange ;

— elle exporte massivement ces francs suisses en surplus (voir la publicité faite sur le prêt récent à l'Allemagne fédérale) ;

— elle prie les banques commerciales de limiter à l'étranger leurs opérations de change en franc suisse.

C'est donc la Banque Nationale elle-même qui centralise les opérations de change et devient super-banque.

D'où une simple question. A combien revend-elle les francs suisses ? avec bénéfice, avec marge, avec perte ?

Si c'est avec bénéfice, lequel ?

Même sans perte, ne faut-il pas admettre que le cours BNS officialise et consolide à un niveau élevé le franc suisse ?

On demande un complément didactique d'information.

Une politique économique pour Genève

Les grandes entreprises de la métallurgie genevoise vont mal : licenciements, chômage partiel y sont monnaie courante ; et la revue d'extrême-gauche, « Tout va bien », annonce que l'été sera plus chaud encore...

Pendant que les « gros » battent ainsi de l'aile, tout un groupe de petites et de moyennes entreprises, regroupées autour de l'UPIM (Union des petites et moyennes industries de la métallurgie) prospère et progresse.

Employant cinq, dix, vingt ouvriers, elles ont mis au point le procédé indispensable, le petit appareil que les Allemands s'arrachent.

Ces succès, l'UPIM tient à les consolider.

Ce fut tout d'abord la création de l'Office pour la promotion de l'industrie genevoise (OPI), avec l'appui de la grande sœur, l'Union des industriels en métallurgie, et même de la FTMH et du canton.

Quand les dossiers passent la Sarine

Mais les besoins essentiels n'étaient pas encore, à ce stade d'organisation, satisfaits.

Cette catégorie d'entreprises, malgré son dynamisme, éprouve de sérieuses difficultés de financement : les décisions des grandes banques se prennent à Bâle ou à Zurich ; et en passant la Sarine, les dossiers d'une petite entreprise se décolorent : les promesses d'avenir, le dynamisme, ne font pas le poids face à la surface financière.

Pour une agence cantonale

D'où l'idée d'une agence de financement regroupant la Caisse d'Épargne, la Banque hypothécaire, les grandes banques et l'Etat, idée qui répondait aux préoccupations des syndicats, et en particulier de la FTMH, laquelle, dès le

début de la récession, découvrait le canton complètement désarmé devant le chômage.

Le projet est aujourd'hui repris dans les milieux universitaires proches du chef du Département de l'économie publique, le radical Henri Schmitt. Et le vice-recteur Tschopp précisait devant la Chambre genevoise immobilière que les crédits devraient être accordés « en tenant compte du potentiel économique, sous l'angle notamment technologique ».

Pas de nouveau Gardy

Pas question donc de subventionner les « canards boiteux », de répéter l'opération par laquelle on maintint Gardy, il y a une dizaine d'années sur le territoire du canton.

L'agence ne pallierait pas seulement l'absence de banque cantonale digne de ce nom, elle représenterait un tournant décisif dans la politique économique du Conseil d'Etat.

Après des années de « laisser-faire » (résultat : une certaine prospérité mais aussi une fragilité inconnues jusqu'alors, la métallurgie affaiblie tombant sous la tutelle suisse-alsacienne pendant que les centres de décision d'un secteur tertiaire triomphant se trouvaient pour l'essentiel au-delà des frontières) le canton semble vouloir pratiquer une politique volontariste.

Un début d'autonomie régionale

On ne peut que se féliciter d'une opération qui va dans le sens d'une ébauche d'autonomie régionale, et qui tente de redonner un souffle nouveau à un secteur traditionnellement aussi important que la métallurgie.

C'est une façon aussi de continuer à valoriser l'expérience accumulée par les milliers d'ouvriers de ce secteur.

Il restera à exiger que l'aide de la future agence aille en priorité aux investissements générateurs d'emplois et à des entreprises respectant les conventions collectives.

Procès Nestlé : six ans de lutte

Procès Nestlé - Groupe de travail tiers monde : la troisième phase commence le 22 juin prochain (salle des assises, parterre, Amtshaus, Hodlerstrasse 7, Berne) avec deux jours d'audition des parties, suivis, très probablement le 25 juin, de la proclamation de l'arrêt de la Cour.

Au-delà du débat de fond, au-delà même de l'épilogue judiciaire attendu, il restera en tout cas l'événement qu'a constitué, à travers les semaines et les mois, la mobilisation d'un nombre de plus en plus considérable de « particuliers » sur un sujet d'intérêt général et qui, plus est, difficile à cerner, à comprendre jusque dans ses plus lointaines conséquences à travers les activités d'une société « multinationale ».

Jean-Jacques Rousseau témoigne au procès Nestlé : aux côtés des grands spécialistes de la pédiatrie et de la médecine tropicale, le citoyen de Genève fait le lien entre alimentation et dépendance :

« Alexandre, voulant maintenir les Ichtyophages dans sa dépendance, les contraignit de renoncer à la pêche et de se nourrir des aliments communs aux autres peuples. »

« Discours sur les sciences et les arts », première partie, note.

Se souvient-on des différentes étapes de l'affrontement (voir aussi DP 323 et 338, notamment) ?

— Il y a cinq ans environ, on ne compte que quelques appels isolés de spécialistes qui mettent en garde contre les effets des campagnes de publicité des producteurs de lait ; ce, dans des revues spécialisées, ou à l'occasion de congrès de médecins. Pourtant, dans un article qui fait sensation, un spécialiste de l'alimentation infantile, le prof. D. B. Jelliffe, dénonce cette propagande et invite lesdits producteurs à un « dialogue » qui devrait

aboutir à une « autorestriction » de la publicité.
— Le « dialogue » en question se prolonge sous l'égide d'une commission spéciale de l'ONU (UNPAG). Les producteurs de lait protestent d'abord de leurs bonnes intentions... tout en renforçant leurs campagnes publicitaires ! Les critiques des spécialistes vont s'amplifiant, prenant un ton de plus en plus accusateur.

— Août 1973. Pour la première fois, grâce à une interview parue dans le magazine britannique de politique du développement, « New Internationalist », le plus large public a l'occasion de se familiariser avec le problème.

— Février 1974. Publication du rapport « The Baby Killer » en Grande-Bretagne par l'organisation d'entraide « War on want » (attaques, basées sur une quarantaine de travaux scientifiques, des méthodes utilisées en particulier par Nestlé et par Cow and Gate).

— Mai 1974. Le Groupe de travail tiers monde de Berne traduit cette étude en allemand et la publie sous le titre « Nestlé tötet babies ». Le même mois, l'Organisation mondiale de la santé exige, dans une résolution, la mise sur pied officielle d'une réglementation restreignant la publicité trompeuse pour le lait pour nourrissons.

— Juin 1974. Nestlé porte plainte pour diffamation contre le Groupe de travail tiers monde (la société juge notamment diffamatoire le titre de la publication, l'accusation suivant laquelle ses activités vont à l'encontre de l'éthique et de la morale, l'accusation suivant laquelle elle est responsable — par ses méthodes de vente — de la mort ou des maladies physiques ou du cerveau de milliers d'enfants).

— Novembre 1974. La diffusion, par le Groupe de travail tiers monde, de la plainte suscite une large réflexion sur le sujet à travers l'Europe entière.

— Janvier 1975 à juin 1975. Présentation des dossiers au tribunal.

— 27/28 novembre 1975. Première séance du procès de Berne ; ajournement.

Le même mois, les plus importants producteurs

de lait annoncent la mise au point (depuis longtemps exigée par l'UNPAG) d'un « code moral et des normes de profession pour la publicité, l'information sur les produits et les services de consultation pour les succédanés de lait maternel ». La firme américaine Abbott se distance, selon ses dires, de ce code parce qu'il ne va pas assez loin et qu'il est en définitive une mesure rétrograde par rapport à ses propres restrictions dans le domaine publicitaire sur le champ des pays en voie de développement.

— 26 février. Deuxième séance du procès.

ANNEXE

L'exemple africain

Dans la documentation abondante réunie par les groupes suisses-allemands de travail sur la politique du développement, le reflet d'une décision gouvernementale qui pourrait faire école, celle prise par le Ministère de l'état de santé et de l'assistance publique de Guinée-Bissau :

« En considération de la forte mortalité infantile à la suite de diarrhée provoquée par l'usage et l'abus de biberons mal préparés par manque de connaissance, il est ordonné que

» 1. La vente de lait pour nourrissons peut s'effectuer exclusivement par les pharmacies et seulement sur présentation d'une ordonnance médicale. (L'ordonnance et le nom du médecin doivent être bien lisibles.)

» 2. Les mêmes formalités sont demandées pour la vente de biberons en verre — la vente de biberons en plastique est interdite, étant donné qu'ils présentent moins de garantie pour une stérilisation correcte.

» Le gouvernement lance un appel à toute la population de participer à l'exécution de ce décret, ayant le but « de protéger nos nourrissons ».

A un certain degré d'urgence et de famine, le plus efficace ne serait-il pas en effet de sortir la nourriture pour bébés, et le lait en particulier, des circuits commerciaux ?

Pour les locataires

L'arrêté fédéral du 30 juin 1972 instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif précise, à son article 14, que doivent être considérés comme abusifs « les loyers visant à obtenir un rendement inéquitable du logement ou du local commercial loué ».

Voici ce que le socialiste Bernard Meizoz, au nom du groupe socialiste, et interpellant le Conseil fédéral au National, précisait à ce sujet :

« Comme le Conseil fédéral interprète les textes légaux d'une manière restrictive, à la grande satisfaction des milieux immobiliers, le moment nous paraît venu de clarifier les données du problème en apportant à l'article 14 une adjonction aux termes de laquelle seraient abusifs les loyers visant non seulement à obtenir mais encore à maintenir un rendement inéquitable de la chose louée. »

Et encore : « Il serait d'autre part souhaitable de compléter les dispositions actuelles par un texte obligeant le bailleur à informer le locataire de toute baisse du taux de l'intérêt hypothécaire et à tenir compte de toute réduction des coûts dans la détermination du loyer qui sera demandé au preneur à partir de la prochaine échéance du bail. De telles mesures s'inscrivent dans la logique même d'un système qui a été instauré dans le but de protéger les locataires contre les abus dont ils pourraient être les victimes. C'est l'évidence même. Elles s'imposent d'autant plus qu'au cours des dernières années les hausses des coûts, et plus particulièrement celles du taux de l'intérêt hypothécaire, ont été le plus souvent intégralement répercutées sur les loyers. »

D'où la proposition de « rendre obligatoire une baisse des loyers chaque fois que la diminution des coûts engendrée par l'évolution économique justifiera une telle mesure ».

M. Brugger, malgré quelques réserves sur l'application pratique d'une telle suggestion, a pris note... A suivre !

POINT DE VUE

Jura : pour un régime bistrocratique...

Je suggère que l'on fasse intervenir au plus vite les Casques bleus dans le Jura.

Attention ! par n'importe quels Casques bleus. Des régiments de Polonais, d'Islandais, de Moscovites, d'Irlandais et de Gallois, car il est essentiel que ces troupes soient composées uniquement de gros buveurs, voire de francs ivrognes. Ces troupes devraient être stationnées dans le Jura-Sud et n'avoir rien d'autre à faire que de courir les bistrotts.

En effet — et les statistiques sont absolument formelles — le nombre de bistrotts pour mille habitants dans le Jura-Sud est de loin plus faible que dans le Jura-Nord qui est, on le sait, une bistrocratie avancée.

Et tous les problèmes proviennent de cette différence.

Les Jurassiens du Nord boivent trop et les Jurassiens du Sud ne boivent pas assez, ce qui provoque un fâcheux échauffement des esprits. En d'autres termes, les Nordistes sont trop souvent ronds et les Sudistes pas assez.

Il est donc indispensable — c'est même le préalable à tout règlement politique — de rééquilibrer les taux d'alcoolémie. En occupant à intervalles réguliers les bistrotts du Nord, les Casques bleus empêcheraient les Nordistes de se soûler en buvant avant eux tout l'alcool disponible. En stationnant dans le Sud, ils provoqueront l'éclosion de moult troquets.

Par ailleurs, il est bien connu que les Irlandais, les Gallois et les Polonais ont des voix puissantes et connaissent une multitude de chansons à boire et de ballades sentimentales.

Comme ils jouent aussi très bien de l'accordéon, ils détendront donc l'atmosphère et les chansons patriotiques ou partisans un peu stu-

pides que chantent les Jurassiens seront peu à peu remplacées par des chansons gaillardes.

Ce qui manque au Jura, c'est un *divertissement* — au sens pascalien et guy-luxien du terme. (L'étude de l'histoire jurassienne démontre que les Jurassiens n'ont pas eu souvent l'occasion de rigoler et que le Sud est plutôt pisse-froid.) Donc, quelques milliers de Casques bleus guillerets, sympathiques et débraillés offriraient un divertissement de choix. Plutôt que de faire sauter des bombes, on ferait sauter des bou-chons.

Il est évident que la présence des Casques bleus provoquerait l'ouverture de bordels. Ce serait une excellente chose : parce qu'au lieu de se battre comme des chiens à Moutier, autonomistes et pro-bernois iraient se défouler dans les bordels (placés sous la haute surveillance de M. Furgler). De toute manière, il est plus honorable de se battre pour une femme que de se battre pour une idée politique. La morale, ainsi, y gagnerait.

Par ailleurs, je remarque qu'il y a, d'un côté comme de l'autre, un goût immodéré pour l'imprécation, l'anathème, la vengeance et le défi.

C'est très fâcheux. D'autant plus fâcheux que ces anathèmes et ces défis portent sur des idées et non pas sur des faits. Pourquoi les Nordistes ne mettraient-ils pas les Sudistes au défi en disant : « Hep, minables ! nous buvons *plus* que vous, nous baisons *mieux* que vous, nous jouons de l'accordéon *mieux* que vous ! Hé, faites-en autant si vous êtes des hommes ! » Piqués au vif, les Sudistes se mettraient alors à boire et à baiser. Enfin...

Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'université aux mille visages

Je lis dans « Libération » du 11 mai un article de Jean Baudrillard, intitulé : *Au-delà de l'université*.

Entre autres : « L'université est déliquescence : non fonctionnelle sur le plan social du marché, sans substance culturelle ni finalité du savoir. »

Et encore :

« En pourrissant, l'université peut faire encore beaucoup de mal (le pourrissement est un dispositif *symbolique* non pas politique, mais symbolique, donc pour nous subversif). Mais il faudrait pour cela partir de ce pourrissement même et non rêver de résurrection... »

(Précisons que J.B. s'en prend aux grèves récentes d'étudiants, dans le cadre de la lutte contre la réforme.)

« ... Il faudrait transformer ce pourrissement en processus violent, en mort violente par la dérision, le défi, par une simulation multipliée qui offrirait le rituel de mort de l'université comme modèle de pourrissement à la société entière, modèle contagieux de désaffection de toute une structure sociale, où la mort enfin ferait ses ravages, que la grève tente désespérément de conjurer, de mèche avec le système... »¹

Hommage à un universitaire

Je lis par ailleurs dans « Le Monde » du 26 mai un article signé « Dr E. L. », intitulé : « *Le professeur Pierre Aboulker est mort* ».

« Le professeur Pierre Aboulker, chef de la clinique urologique de l'Hôpital Cochin, à Paris, est décédé lundi 24 mai, vers 14 h. 15, à l'Hôpital

¹ Notons que l'article en question a suscité notamment dans « Libération » (2 et 8 juin) des réponses signées Lévy Leblong et Alain Touraine. (Réd.)

Broussais. Il avait été pris d'un malaise cardiaque en fin de matinée à l'aéroport d'Orly, alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour la Grèce.

» Le talent de Pierre Aboulker n'avait d'égal que son dévouement et sa bonté sans limites.

» Ce n'est pas par hasard si ce chirurgien à l'exceptionnelle habileté était dans le même temps l'âme de la Société française de médecine psychosomatique.

L'« humanisme »

» La souffrance, et il n'a cessé de l'enseigner et d'en témoigner, n'était pas seulement pour lui celle de la chair, celle que son « bistouri de fée » pouvait guérir. Les détresses morales qui l'accompagnent toujours lui paraissaient tout aussi importantes. Et chacun a pu voir Pierre Aboulker, arrivé au faite des honneurs, des prestiges et des charges publiques, passer dès six heures du matin ou tard dans la nuit de longs moments auprès de ses patients ou de leur famille, des moments dictés par le cœur, et tisser des liens les plus rares de l'humanisme, de l'humilité et de l'espérance.

» C'est cet humanisme et le niveau suprême d'intelligence, d'habileté et de générosité auquel il se situait qui justifiaient, de façon apparemment paradoxale une modestie et une pudeur que voilait un humour raffiné. (...)

» L'École d'urologie, créée à l'Hôpital Cochin, est l'une des plus célèbres de France, et sa renommée est internationale. L'écoute attentive de ceux qui souffrent, le respect tout aussi attentif des soignants, infirmiers ou infirmières qui entouraient le patron, avaient fait de cette école un modèle mondial d'humanisme hospitalier... »

Que conclure ? Hypothèse : les critiques de l'université — Jean Baudrillard en particulier — n'ont-ils pas tendance à la confondre un peu avec les seules facultés de « sciences humaines » ? — Il faudra y revenir.

J. C.

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Portrait de l'UDC

L'Union démocratique du centre (UDC), dont le nom allemand est « Schweizerische Volkspartei » (SVP) est le plus petit des « partenaires » au Conseil fédéral. Au lendemain des élections nationales de 1975, il a chargé la maison « Isopublic » d'effectuer un sondage d'opinion pour connaître l'image que les Suisses se font de lui, l'ancien « PAB ». Les résultats ont été publiés récemment dans la presse et ils viennent de paraître dans l'organe officiel du parti « SVP-Bulletin » de juin.

A la lecture des articles parus, on n'a pas l'impression que les personnes interrogées prennent l'UDC pour un parti progressiste (!), mais il est bien connu et plus des deux cinquièmes des personnes interrogées l'ont nommé spontanément parmi les partis suisses.

En ce qui concerne l'image que s'en font les gens, on constate que l'UDC est considérée comme un grand parti, à l'ancienne mode (altmodisch), s'adressant à chacun et représentant l'agriculture ainsi que les travailleurs salariés. Plutôt vieux, il se place sur la droite de l'échiquier politique. Il s'adresse aux hommes, est actif, mobile et a son point de vue propre. Il a sa place au Conseil fédéral, soutient les locataires et défend les intérêts nationaux.

En gros, les deux tiers des personnes interrogées ont répondu qu'elles n'adhéreraient en aucun cas au parti, alors que 2 % déclarent qu'on devrait le leur demander, 8 % qu'on devrait leur expliquer le programme du parti, 3 % que le parti devrait mieux représenter les intérêts des salariés. Au long d'une journée d'étude, le parti a examiné les résultats de ce sondage et désigné un certain nombre de commissions pour étudier la révision des statuts et des méthodes afin de rendre l'UDC plus efficace.

Signalons pour terminer comment le « Berner Tagblatt » a titré la présentation de l'enquête par Markus Rohr, chef de presse de l'UDC : dans une

édition dominicale « Convient à des hommes démodés et de droite » (Für « altmodische, rechtsstehende Männer » geeignet) et dans l'édition ordinaire du lundi « Groupe actif et mobile avec son point de vue propre » (« Aktive und bewegliche Gruppe mit eigenem Standpunkt »). Le texte qui suivait était le même dans les deux cas. Attention aux titres et lisez le texte !

A qui profite le crime

Des gens qui n'y vont pas par quatre chemins, ce sont ces spécialistes en relations publiques qui donnaient rendez-vous aux rédactions vaudoises pour le 9 juin dans les termes (multicopiés) suivants :

« A un moment où la recrudescence inquiétante de la violence monopolise la « une » des journaux, le cambriolage, moins spectaculaire, subit lui aussi un accroissement vertigineux qui alerte l'opinion de plus en plus désorienté (sic).

» Serrures Fichet, filiale suisse de Fichet-Bauche, premier spécialiste français du matériel de sécurité de portes, organise une séance d'information suivie d'un apéritif auxquels vous êtes cordialement invités.

» Cette séance aura lieu le 9 juin à l'hôtel X à Lausanne avec la participation du commandant de la Police de sûreté de Lausanne et en présence des représentants des assurances et des régies immobilières.

» A cette occasion, vous pourrez vous rendre compte des dégâts sur une porte suite à une effraction et également du moyen utilisé pour se prévoir (sic) efficacement contre le cambriolage. »

Chercher à qui profite le crime : voilà au moins des gens à qui la « une » des quotidiens doit apporter son lot sans cesse renouvelé de satisfactions ! Mais que diable allait faire le commandant de la Sûreté dans cette galère ?

Schwarzenbach et ses disciples

Triple votation du dernier week-end. Une semaine après, il doit rester encore l'indignation, la déception.

Un pour tous, tous pour un, c'était la devise helvétique. Traduite aujourd'hui, tous ailleurs, chacun chez soi. La Suisse rentre dans sa maison et ferme les volets. Mais elle ne se retire pas dans n'importe quelle pièce ; il y en a qui sont encore trop grandes. Non, même pas dans la pièce cantonale ; plutôt ici, au fond, dans la pièce communale. Et encore, non ! Là, dans la cave, l'idéal : une petite villa, avec un peu de gazon, bien tondu, sans herbes folles, et une grande haie pour être tout à fait à l'abri, et pour toute lumière un soleil imaginaire. Ouf ! Quelle chance ! Où est le miroir, pour que dans la solitude puisse se refléter l'intense satisfaction d'un travail propre, net et bien fait.

Il y a un siècle, la Suisse était grande, moralement...

Voilà pour l'indignation, répercutée à loisir dès lundi sous toutes les plumes des commentateurs patentés. Se contentera-t-on de cette morale confondante ? Dans les urnes, l'égoïsme, la lâcheté, la fuite devant les responsabilités ; sans doute, mais le constat, fût-il accompagné de regrets et de manifestations de culpabilité, suffit-il à redonner courage après l'échec ?

Tout d'abord, la place n'est pas à l'étonnement, à la surprise. Le double « non » de samedi et dimanche passés ne s'inscrit-il pas dans la droite ligne des discours de cantines et des allocutions d'assemblées générales ? Rappelez-vous : la propriété privée, fondement de nos libertés individuelles, l'indépendance, léguée par nos aïeux, l'épargne, vertu cardinale, l'équilibre des finances fédérales, pierre angulaire de la prospérité... Il suffisait d'un rien, d'un peu de mauvaise foi pour que cette leçon cent fois répétée débouche sur le refus des projets en question : l'aménagement du

territoire, atteinte à la propriété privée ! le crédit à l'IDA, atteinte à notre intérêt budgétaire bien compris ! Schwarzenbach et ses disciples de droite et d'extrême-droite ont appris à jouer, au premier degré, des mots des discours de cantines. Peu leur importe que ces mots ne soient plus que le moyen mensonger de la perpétuation du pouvoir bourgeois ; peu leur importe que ces mots ne soient plus que des slogans dépassés par la pratique gouvernementale des partis bourgeois eux-mêmes. Le bon peuple sait sa leçon, qu'il la récite !

La gauche n'a pas jusqu'ici formulé de propositions alternatives assez claires et précises pour rompre le charme des mots creux et des slogans. D'où une campagne tiède et discrète.

La multiplication des Neinsager

Sur le vote lui-même, deux ou trois remarques. Le nombre des « non » systématiques va s'accroissant, les scores de l'article sur l'assurance-chômage et de certaines votations cantonales en témoignent. Et la vague de fond négative devient impressionnante lorsque les quelque 300 000 irréductibles se trouvent relayés par des groupements comme l'USAM ou des partis gouvernementaux comme le Parti radical dans ses sections cantonales. La droite la plus réactionnaire — un référendum Schwarzenbach et un référendum de la Ligue vaudoise — trouve de cette façon l'occasion de victoires incontestables sur le plan statistique. Mais dans le même temps, le double jeu radical (qui G.-A. Chevallaz représente-t-il au Conseil fédéral ?) devient de plus en plus insupportable : car enfin, voilà des lois qui avaient franchi le cap parlementaire sans accroc, et qui se trouvent combattues avec la dernière énergie dans les cantons ; des explications politiques deviennent inevitables.

L'aménagement du territoire. On attend sur le terrain les adversaires de la loi, « néanmoins partisans de l'aménagement ». On se réjouit de les entendre soutenir une planification directrice cantonale efficace, de les voir lutter pour l'introduc-

tion d'un territoire réservé à l'agriculture, pour la délimitation des zones à bâtir selon les besoins réels de la population, pour la protection des sites, contre la spéculation foncière. Bref, on se réjouit de les voir à l'œuvre cartes sur table.

Mais pour l'instant, on est en droit de rester sceptique. Surtout lorsque l'on apprend, en Pays vaudois, qu'à peine le Conseil d'Etat veut placer sous protection les crêtes du vignoble de La Côte, que déjà se lève l'étendard de la révolte, et sous quels slogans, on vous les donne en mille : le canton centralisateur, le Conseil d'Etat technocrate, l'autonomie communale qui disparaît, la propriété foncière qui est ruinée... et patati et patata. Quant à l'hostilité face à la Confédération, qui a été un des nerfs de la campagne des adversaires, il faudra en rechercher les racines réelles au-delà de la polémique. La communication est ici au centre du débat : quel est le rôle des parlementaires à cet égard, ainsi que celui des milieux politiques cantonaux ? Les relais, à l'évidence se prennent mal ou pas du tout : c'est le double jeu des « élites », adeptes du « consensus » au niveau fédéral, jalouses de leurs prérogatives sur place et enclines à la démagogie du « non ».

Prêt à l'IDA. Sur l'objet précis du vote, la netteté de la majorité refusante interdit tout faux-fuyant. Mais la confusion de la campagne aura au moins démontré que la réflexion sur notre solidarité internationale en est encore au stade des définitions de base, du choix des priorités globales. Dans un tel climat, le plus grand danger est que les interprétations partisans du « non » de samedi vont foisonner, toutes les parties trouvant à s'autoriser partiellement de la voix populaire, au point de compromettre l'ébauche d'un accord de principe sur le sujet.

Assurance-chômage. Le problème reste entier. Les oppositions larvées à la loi vont à coup sûr émerger violemment lors des premiers affrontements de septembre aux Chambres. Il s'agit dès maintenant de prendre date sur les principales caractéristiques de la future loi. Le patronat, lui, est prêt...